

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21 NOVEMBRE 2006**

*Etaient présents sous la présidence de Monsieur Raynald Royère :*

Madame Dominique Picard, Messieurs Philippe Fromont, Jean-Michel Berthelot, Jean Paul Fauconnet, Mickaël Vuibert, titulaires.

Mesdames Marie-André Bourdouleix, Odile Le Faou, Christine Robillard, suppléantes.

*Absents excusés :*

Guy Doussot, François Noblot, Max Liégeois

*Secrétaire de séance :* Monsieur Jean-Paul Fauconnet.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité, il est ensuite passé à l'ordre du jour :

### *1/ TRAVAUX EN REGIE :*

Le Président informe le comité syndical que le service technique a aménagé en 2006 un couloir dans le nouveau bâtiment de l'école primaire. Ces travaux ayant un caractère d'investissement et ayant été effectués en régie, ils peuvent faire l'objet d'une écriture comptable à la section investissement du budget. Le comité syndical, accepte donc l'état présenté pour ces travaux effectués en régie, dont le montant est fixé à 1 257.54 €. Jean-Paul Fauconnet précise à ce sujet qu'il reste encore à poser la rampe de sécurité, et à changer la porte d'entrée dont le sens d'ouverture n'était pas conforme, pour que l'agrandissement de l'école primaire soit terminé.

### *2/ ENTRETIEN DES LOCAUX*

Dans le cadre de ses orientations budgétaires pour 2007, le comité syndical décide de faire appel à une société de nettoyage pour l'entretien des locaux – Jean-Paul Fauconnet se charge de consulter des entreprises compétentes. Un courrier sera donc adressé à l'agent chargé de cette mission pour l'informer que son contrat ne sera pas renouvelé – le comité décide de conserver le poste en question, et de le laisser vacant pour le moment -

### *3/ ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2007*

Le comité syndical prend acte des travaux à réaliser sur le hameau, sachant que des priorités seront dégagées au moment du vote du budget, début 2007 :

- aménagement entrées du village – le comité décide de solliciter d'ores et déjà une subvention auprès du conseil général au titre des amendes de police – une subvention sur fonds parlementaires sera également sollicitée auprès de Mr Menuel
- école primaire : aménagement de la cour avec enrobé et puisards, réfection des peintures dans la classe, mise aux normes de l'installation électrique du couloir pour branchement des ordinateurs
- école maternelle : remplacement des fenêtres, de la cloison entre la classe et le dortoir, des radiateurs

Mr Berthelot, devant l'importance des travaux à réaliser dans les écoles, s'inquiète de leur devenir. Le président rassure le comité, en précisant que compte tenu des extensions prévues des communes de Macey et Montgueux, les écoles du RPI sont protégées pour au moins 10 ans

- continuité du programme de renforcement de l'éclairage public
- environnement : maintien des efforts en matière de fleurissement commencés en 2006 avec acquisition d'une tonne à eau pour faciliter l'arrosage + prévoir le balayage des caniveaux par le SIVAS + aménagement de l'espace pour tri sélectif
- voiries : voirie le long du cimetière, extension rue Georges Brassens, extension Voie Pillée
- entretien du hameau : à la demande de Jean-Paul Fauconnet, le comité décide de différer la décision de passer l'agent recruté à temps non complet, à 35 h au 1/1/2007 comme il l'avait proposé

Le comité syndical prend toutefois une décision dès maintenant sans attendre le vote du BP, et refuse l'acquisition d'un semoir à sel, sollicité par le personnel, au motif que la commune de Macey participe au déneigement du hameau et qu'elle dispose du matériel nécessaire -

#### 4/ DECISION MODIFICATIVE

Le comité syndical accepte à l'unanimité la décision modificative n°1 qui se résume à un transfert de crédits de compte à compte, pour permettre de terminer l'exercice 2006 -

#### INFORMATIONS DIVERSES

- le président informe le comité de l'évolution du dossier relatif aux ordures ménagères du hameau : en ce qui concerne la collecte, Macey récupère dans son contrat la partie Macey – pour la partie Saint Lyé, un accord devra être passé entre le SIVAS (qui a la compétence des OM sur Saint Lyé) et la société prestataire de services COVED – une réunion sera organisée très prochainement avec tous les partenaires pour une mise en application au 1/1/2007 – pour le tri, la commune de Macey « récupère » tout le hameau, d'autant que les bennes sont sur son territoire, et sa contribution au titre du hameau sera déduite de la contribution annuelle de la commune au syndicat –
- les illuminations seront installées le 8/12 pour être retirées le 5/1

#### QUESTIONS DIVERSES

- Jean-Paul Fauconnet fait part au comité de quelques difficultés qu'il rencontre avec le personnel du service technique – il relate une réunion qui lui a permis de préciser ce qu'il attendait de lui – le comité suit la position de Jean-Paul Fauconnet et approuve sa démarche –

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 h 15.

Le Président,

Raynald ROYERE